

Province de Québec,
MRC de Pierre-De Saurel,
Municipalité de Saint-David.

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David, tenue le 11 janvier 2016, à 20 h, à la salle de Conseil de l'hôtel de ville de Saint-David, situé au 16, rue Saint-Charles à Saint-David.

Sont présents M. le Maire Michel Blanchard, les conseillères Colette Lefebvre-Thibeault et Linda Cournoyer ainsi que les conseillers Gilles Hébert, Jean-Marc Beauchesne et Robert Emond, tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

2016-01-001

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points suivants à l'item Affaires nouvelles :

- Recommandation du directeur du Service de sécurité incendie pour l'embauche d'un pompier volontaire;
- Demande d'aide financière à la Caisse Desjardins des Chênes pour le projet de panneau électronique;
- Nomination d'un représentant municipal pour le dossier de l'assainissement des eaux usées.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-01-002

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2015 et de la séance extraordinaire du 10 décembre 2015

Considérant que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2015 et de celui de la séance extraordinaire du 10 décembre 2015;

Considérant que les délibérations inscrites à ces procès-verbaux reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2015 et celui de la séance extraordinaire du 10 décembre 2015 soient adoptés tel que rédigés.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Lecture du rapport financier au 30 novembre 2015.

Suivi des différents comités par les membres du Conseil

La conseillère Colette Lefebvre-Thibeault s'informe concernant l'installation de tapis de caoutchouc sur les marches et le plancher de la galerie de l'édifice municipal.

Le conseiller Gilles Hébert mentionne que la majorité des pompiers volontaires ont assisté à la rencontre du 7 janvier dernier au cours de laquelle ils ont pu exprimer leurs attentes et formuler leurs demandes. Il précise également que le directeur du service de sécurité incendie devrait lui fournir prochainement le prix d'une pièce d'équipement qui pourrait permettre d'éliminer la pompe portative; M. le Maire

signale cependant qu'il faut s'assurer de respecter les normes établies par le schéma de couverture de risques en sécurité incendie. Le conseiller poursuit son intervention en soulignant l'embauche d'un nouveau pompier volontaire, en mentionnant qu'il n'y a pas eu d'intervention du service de sécurité incendie depuis la dernière séance du conseil municipal et en précisant que les pompiers tiendront une pratique le 30 janvier prochain. Il ajoute que le directeur du service de sécurité incendie fournira sous peu un estimé pour l'achat de seize longueurs de boyaux et mentionne qu'il a procédé à l'achat des plaquettes de stationnement supplémentaires requises pour les employés du Centre récréatif. Il termine en soulignant le retour au travail de l'agent de la Sûreté du Québec parrain de notre municipalité et en mentionnant la demande d'accroître la surveillance du stationnement du Centre récréatif en soirée et la fin de semaine formulée à la SQ pour assurer le respect de la signalisation en place.

Le conseiller Jean-Marc Beauchesne mentionne que les activités 2016 du Club de l'Âge d'Or de Saint-David seront transmises à la population par le biais d'une lettre circulaire distribuée à toutes les adresses civiques de la municipalité. Il ajoute que le projet de relocalisation de la Coopérative de solidarité santé Shooner-Jauvin sur le terrain de l'église de Pierreville qui sera démolie se poursuit.

La conseillère Linda Cournoyer souligne le retour des activités de l'organisme ComUnité le 26 janvier prochain et mentionne sa participation à la prochaine réunion du comité régional de coordination de la politique familiale et des aînés.

Le conseiller Robert Emond mentionne qu'il a assisté à une réunion de l'Association des Loisirs de Saint-David au cours de laquelle il a été question de l'organisation de l'activité *Ailes de poulet* prévue pour le 22 janvier prochain. Il ajoute qu'il participera à une réunion du Comité régional culturel de la MRC de Pierre-De Saurel au début du mois de février.

M. le Maire mentionne la reprise des activités de la MRC de Pierre-De Saurel au cours des prochains jours et explique brièvement les conclusions de l'étude commandée par la municipalité sur le Service de sécurité incendie et réalisée au cours de l'année 2015.

2016-01-003

Paiement des comptes

Présentation de la liste des comptes de la période;

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Jean-Marc Beauchesne et résolu que ce Conseil approuve la liste des comptes à payer pour un montant de 70 883,84 \$ et des comptes payés pour un montant de 47 124,41 \$.

Ladite liste de comptes étant approuvée telle que soumise, la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à procéder au paiement desdits comptes.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Les membres du Conseil procèdent à l'étude de la correspondance figurant au registre de correspondance de janvier 2016.

AVIS DE MOTION

Le conseiller Gilles Hébert donne avis de motion qu'à la prochaine séance ou à une séance ultérieure du Conseil, le projet de règlement numéro 566-2016 visant à établir les taxes applicables pour les travaux d'entretien 2015 de certains cours d'eau.

2016-01-004

Adhésion à Québec Municipal

Il est proposé par Jean-Marc Beauchesne, appuyé par Robert Emond et résolu que ce Conseil autorise un montant de 165 \$ plus taxes pour défrayer le coût de l'adhésion 2016 de la municipalité à Québec Municipal et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-190-00-494.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-01-005

Renouvellement de cotisation – ADMQ

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil autorise un montant de 726 \$ plus taxes pour défrayer le coût de notre cotisation 2016, incluant la protection assurance, à l'Association des directeurs municipaux du Québec et affecte cette dépense aux postes budgétaires numéros 02-190-00-494 et 02-190-00-423.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-01-006

Renouvellement d'adhésion à OBV Yamaska

Il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil autorise un montant de 50 \$ pour défrayer le coût de l'adhésion 2016 de la municipalité à OBV Yamaska et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-190-00-494.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-01-007

Renouvellement d'adhésion à la Société historique Pierre-de-Saurel

Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Jean-Marc Beauchesne et résolu que ce Conseil autorise un montant de 100 \$ pour défrayer le coût de l'adhésion 2016 de la municipalité à la Société historique Pierre-de-Saurel et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-190-00-494.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-01-008

Contrat pour logiciels – AccèsCité

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil renouvelle le contrat d'entretien et de soutien des applications des logiciels comptables avec la compagnie PG Solutions, pour une période de 12 mois débutant le 1^{er} janvier 2016 au coût de 6 875 \$ plus taxes et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-130-00-414.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-01-009

Contrats d'entretien relatifs au photocopieur Sharp MX2600N

Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Robert Emond et résolu que ce Conseil autorise le renouvellement des contrats d'entretien relatifs au photocopieur SHARP MX2600N avec la compagnie Mégaburo, pour la période du 21 décembre 2015 au 20 décembre 2016, au taux de 0,018 \$ la copie et de 0,13 \$ la copie couleur et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-130-00-527.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

- 2016-01-010 Augmentation de l'allocation pour l'utilisation d'un véhicule personnel
- Considérant que l'article 2 du règlement numéro 472-02 prévoit que le taux pour l'utilisation de véhicule personnel peut être majoré par résolution;
- Considérant que la dernière majoration remonte à l'année 2010;
- En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Jean-Marc Beauchesne et résolu que ce Conseil fixe à 0,43 \$ par kilomètre parcouru l'allocation accordée à tout employé ou élu de la municipalité qui utilise son véhicule personnel dans l'exécution de ses fonctions.
- Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.
- 2016-01-011 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de Sorel-Tracy
- Considérant que la Commission scolaire de Sorel-Tracy désire consulter les municipalités de son territoire sur son plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2019;
- Considérant que ce plan prévoit une utilisation d'enseignement et de service à la communauté pour l'école Monseigneur-Brunault de Saint-David;
- Considérant que ce Conseil est en accord avec l'utilisation prévue au plan triennal pour l'école de Saint-David mais désire émettre une opinion et une proposition;
- En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Robert Emond et résolu que ce Conseil mentionne à la Commission scolaire de Sorel-Tracy que l'école Monseigneur-Brunault est le noyau de la municipalité puisqu'elle est d'une grande importance pour notre communauté et que tout doit être mis en œuvre pour la conserver. Il est également résolu de préciser à la Commission scolaire que le maintien de mesures mises en place pour faciliter l'utilisation de la salle de l'école pour différentes activités au cours de l'année scolaire ainsi que pendant la période estivale est très apprécié par la communauté.
- Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.
- 2016-01-012 Demande d'appui pour une étude de préfaisabilité visant un projet de construction d'un pont reliant les rives nord et sud du fleuve Saint-Laurent à la hauteur de la ville de Sorel-Tracy
- Considérant l'adoption de la résolution numéro 15-12-887 par le conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy le 7 décembre 2015;
- Considérant que par cette résolution la Ville de Sorel-Tracy appuie Investissement Poirier dans sa démarche afin de procéder, à ses frais, à une étude de préfaisabilité concernant la construction d'un pont à partir de fonds privés reliant les rives nord et sud du fleuve Saint-Laurent à la hauteur de la ville de Sorel-Tracy;
- Considérant que la Ville de Sorel-Tracy sollicite l'appui des municipalités du secteur économique de la rive nord et de la rive sud pour ce projet;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Jean-Marc Beauchesne et résolu que ce Conseil appuie Investissement Poirier pour la réalisation de ladite étude de préfaisabilité.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-01-013

Proclamation des Journées de la persévérance scolaire

Considérant que le taux de diplomation ou de qualification après 7 ans des adolescents de la MRC de Pierre-De Saurel s'élève à 76,3 % chez les filles et 66,8 % chez les garçons ;

Considérant que selon l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle en 2012, la proportion des enfants vulnérables dans au moins un domaine est de 33,3%, soit une proportion plus élevée que le reste de la Montérégie et du Québec ;

Considérant que les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes sur les individus. Un décrocheur :

- Gagne 15 000\$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active ;
- Vit sept ans de moins qu'un diplômé ;
- A deux fois plus de chances de recourir au chômage ;
- Court 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale ;
- Court 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression ;

Considérant que les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (voter, bénévolat, don de sang) ;
- Les taxes et impôts perçus en moins ;
- Les coûts en matière de santé et de sécurité publique (un décrocheur a davantage de risques de rencontrer des problèmes de santé et de vivre des démêlés avec la justice qu'un diplômé) ;

Considérant qu'il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par décrocheur potentiel plutôt que 120 000 \$ par décrocheur ;

Considérant que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de la Montérégie Est lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec ;

Considérant que le décrochage scolaire est un problème intimement lié à la pauvreté et à celui de la pénurie de relève et de main-d'œuvre qualifiée ;

Considérant que la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement ;

Considérant que *Mission Persévérance Montérégie Est* organise du 15 au 19 février l'édition 2016 des Journées de la persévérance scolaire, que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année pour témoigner de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées d'une centaine d'activités dans les différentes communautés et écoles de la Montérégie Est ;

Considérant que les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement ;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Jean-Marc Beauchesne et résolu :

- De déclarer les 15, 16, 17, 18 et 19 février 2016 comme étant les Journées de la persévérance scolaire de notre municipalité ;
- D'appuyer *Mission Persévérance Montérégie Est* et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire de la Montérégie Est une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés ;
- De faire parvenir copie de cette résolution à *Mission Persévérance Montérégie Est*.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-01-014

Demande d'aide financière déposée dans le cadre du Pacte rural 2014-2019 de la MRC de Pierre-De Saurel pour l'achat et l'installation d'un panneau électronique

Considérant que la Municipalité de Saint-David prévoit faire l'acquisition et l'installation d'un panneau électronique à proximité de la rue Principale;

Considérant que l'installation de ce panneau permettra de bien informer les citoyens de Saint-David et contribuera au dynamisme de la municipalité en affichant les diverses activités organisées par les organismes de Saint-David;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Robert Emond et résolu que ce Conseil autorise la transmission d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme du Pacte rural pour le projet d'acquisition et d'installation d'un panneau électronique, désigne la directrice générale Sylvie Letendre responsable du projet et autorise le maire Michel Blanchard à signer, pour et au nom de la municipalité, le protocole d'entente avec la MRC de Pierre-De Saurel le cas échéant.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-01-015

Adhésion 2016 à l'Association des chefs de services d'incendie du Québec

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil autorise un montant de 281,69 \$ pour défrayer le coût de notre adhésion 2016 à l'Association des chefs de services d'incendie du Québec et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-220-00-494.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-01-016

Renouvellement du contrat de soutien annuel pour le logiciel Première Ligne

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil renouvelle le contrat de soutien annuel 2016 pour le logiciel Première Ligne au coût de 840 \$ plus taxes et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-220-00-726.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-01-017

Priorités d'actions de la Sûreté du Québec pour 2016-2017

Considérant que les membres du Comité de sécurité publique (CSP) de la MRC de Pierre-De Saurel doivent définir les priorités d'intervention de la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Gilles Hébert et résolu de transmettre au Comité de sécurité publique de la MRC les priorités d'actions de la SQ suggérées par le Conseil de la Municipalité de Saint-David pour 2016-2017 :

- Augmentation de la présence policière sur tout le territoire afin de faire appliquer la réglementation relative à la circulation lourde et les limites de vitesse;
- Intervention musclée contre la culture de cannabis;
- Travail de prévention à l'école et au centre récréatif.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-01-018

Dépôt de garantie pour travaux effectués dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-David effectuera ou fera effectuer divers travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc ou d'égout, etc.) au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 ;

CONSIDÉRANT que certains de ces travaux seront effectués dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports ;

CONSIDÉRANT que dans chacun de ces cas, la Municipalité doit obtenir préalablement un permis d'intervention avant d'effectuer chacun des travaux ;

CONSIDÉRANT également, que la Municipalité doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux chaque fois qu'un permis d'intervention est délivré par le ministère des Transports ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Emond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu :

1. Que le préambule fasse partie intégrante de la résolution ;
2. Que le conseil de la Municipalité de Saint-David demande au ministère des Transports que la présente résolution tienne lieu de « dépôt de garantie » de la part de la Municipalité pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excédant pas dix mille (10 000 \$) dollars et que la municipalité s'engage à faire une demande de permis d'intervention ou permission de voirie à chaque fois que des travaux seront requis dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports ainsi qu'à respecter les clauses du permis d'intervention ou de la permission de voirie demandé.
3. Que Richard Charland, inspecteur municipal, ou François Marginean, inspecteur municipal adjoint soit habilité à signer les demandes de permis d'intervention et/ou permission de voirie, selon le cas, à titre de représentant autorisé.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

- 2016-01-019 Adoption du premier projet de règlement numéro 550-2012-01 modifiant le règlement de zonage numéro 550-2012
- Considérant que la municipalité de Saint-David a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire;
- Considérant que la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet à une municipalité de modifier ce règlement;
- Considérant que le règlement de zonage numéro 550-2012 nécessitait des modifications afin de permettre la classe d'usage *Service public* dans la zone A11;
- En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Jean-Marc Beauchesne et résolu que ce Conseil adopte le premier projet du règlement numéro 550-2012-01 touchant les usages permis dans la zone A11 afin de permettre les garages municipaux.
- Qu'une assemblée de consultation soit tenue lundi, 1^{er} février 2016 à 19 h 30 à la salle du Conseil afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
- Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.
- 2016-01-020 Adhésion 2016 à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)
- Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil autorise un montant de 373,67\$ pour défrayer le coût de notre adhésion 2016 à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-610-00-494.
- Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.
- 2016-01-021 Participation de la coordonnatrice en loisir à la *Table régionale du Loisir estival 2016*
- Il est proposé par Jean-Marc Beauchesne, appuyé par Robert Emond et résolu que ce Conseil autorise la participation de la coordonnatrice en loisir à la *Table régionale du Loisir estival 2016* qui se tiendra à Napierville le 4 février prochain ainsi que les frais de déplacement s'y rattachant et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-701-00-346.
- Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.
- 2016-01-022 Recommandation du directeur du Service de sécurité incendie pour l'embauche d'un pompier volontaire
- Considérant la recommandation du directeur du Service de sécurité incendie pour l'embauche d'un nouveau pompier volontaire;
- Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Robert Emond et résolu de procéder à l'embauche de M. Pascal Aubry à titre de pompier volontaire pour une période de probation de six mois.
- Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-01-023

Demande d'aide financière à la Caisse Desjardins des Chênes pour le projet de panneau électronique

Considérant que ce Conseil prévoit faire l'installation d'un panneau électronique à proximité de la rue Principale afin de bien informer les citoyens de Saint-David;

Considérant que M. le Maire a présenté ce projet de panneau électronique à M. Christian Gagnon, directeur de la Caisse Desjardins des Chênes, lors d'une rencontre tenue en août dernier;

Considérant que M. Gagnon a alors souligné l'intérêt de la Caisse Desjardins des Chênes pour ce projet en mentionnant la disponibilité d'un montant de 5 000 \$;

Considérant que le versement de ce montant de 5 000 \$ permettrait à la Caisse Desjardins des Chênes d'afficher son nom sur la structure du panneau pour une période de dix ans;

En conséquence, il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil présente une demande à la Caisse Desjardins des Chênes afin d'obtenir la confirmation du montant de 5 000 \$ avancé au cours de la rencontre d'août 2015.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-01-024

Nomination d'un représentant municipal pour le dossier de l'assainissement des eaux usées

Il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil désigne le conseiller Gilles Hébert représentant municipal pour le dossier de l'assainissement des eaux usées.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le conseil procède à la période de questions prévue à l'intention des personnes présentes à la séance.

Levée de la séance

2016-01-025

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Linda Cournoyer, que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Maire

Directrice générale et secrétaire-trésorière

En vertu du 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec, je, Michel Blanchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature individuelle de chacune des résolutions adoptées par le conseil municipal.

Michel Blanchard, maire